

LA COMMUNE DE PARIS 1871-2021

L'année 2021 marque le 150ème anniversaire de la Commune de Paris. En 1971, les commémorations du centenaire étaient restées modestes sous l'ère pompidolienne, en l'absence d'un maire élu de la capitale et d'un consensus politique (l'événement avait été surtout [célébré par les communistes](#) et les anarchistes, en ordre dispersé). A-t-on progressé depuis un demi-siècle ? Peut-on en 2021 parler plus sereinement de ce qui fut une sanglante guerre civile ? Comme l'écrivait François Furet dans sa *Révolution française* (2007, page 760) "*Ainsi la dernière grande insurrection de la tradition révolutionnaire française est aussi celle qui a créé la plus grande peur et versé le plus de sang, comme si elle constituait l'ultime exorcisme d'une violence inséparable de notre vie politique depuis la fin du XVIIIème siècle. Dans ce Paris qui brûle, la révolution française fait ses adieux à l'Histoire.*" C'est un peu le "crépuscule des révolutions", le titre du beau livre de Quentin Deluermoz sur la période 1848-1871 (2012).

Merci d'abord à l'historien britannique Robert Tombs - le Paxton (anglais) de la Commune ! - d'avoir réécrit récemment (*Paris, bivouac des révolutions, La commune de 1871* en 2014) cette histoire. Mais ce ne fut pas pour lui une promenade de santé universitaire et encore moins éditoriale dans le pays de la Révolution. En effet aucun "grand" éditeur français d'histoire n'a cherché à traduire en 1999 ce livre d'un *professor of French History* de Cambridge qui n'a pourtant rien d'un pamphlet libertaire. C'est en effet le "petit" éditeur Libertalia qui s'en est chargé, après avoir publié en 2013 *La Commune n'est pas morte, Les usages politiques du passé, de 1871 à nos jours* d'Eric Fournier et avant de rééditer en 2016 les *Notes pour servir à l'histoire de la Commune de Paris en 1871* de Jules Andrieu, le chef du personnel de l'administration communale. L'ouvrage de R.Tombs se situe à la fois dans le sillage universitaire de J.Rougerie (le précurseur en 1971), de W. Serman (*La Commune de Paris* chez Fayard en 1986) et même d'A.Corbin (avec une écoute plus "sensible" et régionaliste des Communards, qui rejoint celle de Stéphane Trayaud dans *Les Limousins de la Commune de Paris*, Au Petit Editeur (!), 2012) et dans celui d'une riche tradition anglo-saxonne d'études sur le 19ème siècle français. A dire vrai, Tombs n'était pas tout à fait un inconnu et il avait déjà été traduit en français, ainsi *La Guerre contre Paris, 1871* (aux éditions Aubier, 1998).

La France aurait-elle un problème avec sa mémoire communarde, tout comme avec sa mémoire coloniale ou avec celle de la période de Vichy ? Mémoires plurielles et conflictuelles, certes, mais faut-il attendre que les Anglo-saxons défrichent les jachères de notre histoire - et encore, à la condition de diffuser leurs travaux dans notre langue ?! Je pense notamment au livre de Roger V.Gould, *Insurgent Identities: Class, Community and Protest in Paris from 1848 to the Commune* (Univ. of Chicago, 1995), à celui de S. Hollis Clayson, *Paris in Despair: Art and Everyday Life Under Siege (1870-71)*, Univ.of Chicago 2002, ou encore de Martin P. Johnson, *The Paradise of Association: Political Culture and Popular Organizations in the Paris Commune of 1871* (Univ. of Michigan Press, 1996), de A.Boime, *Art & the French Commune - Imagining Paris after War & Revolution* (Univ.of Princeton, 1997), de David Barry, *Women and Political Insurgency, France in the Mid-Nineteenth Century* (Univ.of Durham, Macmillan 1996). N'en jetez plus ! Y a-t-il autant d'historiens français qui ont travaillé sur la *civil war* américaine (1860-1865) ? Lors de la célébration du centenaire de la Commune en 1971 - nous étions donc alors dans les années Pompidou - on aurait pu envisager un *revival* et le début d'une nouvelle entreprise historiographique autant que mémorielle. Dépouiller les nombreuses archives encore enfouies,

écrire des thèses d'Etat et pourquoi pas au passage débaptiser quelques rues Thiers au profit de rues Gustave Courbet ou de rues Louise Michel...! Ce fut plutôt un chant du cygne (E.Fournier). Le Parti communiste a très largement occupé le terrain communard, ce qui a eu pour conséquence, selon certains militants anarchistes/trotskystes, d'en faire - durablement - un domaine historiquement sinistré. C'est bien possible. Jacques Duclos fut l'artisan d'une mobilisation politico-historique, qui voulait faire un peu oublier les errances et les désillusions de mai-68. On pouvait lire dans *l'Humanité* du 24 mai 1971 : "*Paris, hier, célébrait sa Commune. On a toujours dit qu'elle n'était pas morte. Chacune des cent années qui se sont écoulées depuis que tomba la dernière barricade a bien prouvé que c'était vrai. Cela semblait hier plus vrai que jamais. Il y avait de la République au Père-Lachaise tant et tant de drapeaux qu'ils faisaient comme une longue écharpe écarlate, avec des taches de bleu et de blanc : les drapeaux du socialisme et les drapeaux de la nation que tenaient les mêmes mains, les mains solides de la classe ouvrière, les mains nerveuses de la jeunesse*". Marx ayant consacré une célèbre brochure en anglais aux événements parisiens (*The civil war in France*, 1871), enrichie vingt ans plus tard par Engels, les pays communistes ont de leur côté célébré la Commune, multipliant notamment en 1971 les émissions de timbres-poste. En pleine guerre froide, les pays occidentaux n'ont pas relevé le défi (et encore moins la France) !



De son côté, Emmanuel Fleury relança pour l'occasion l'Association des Amies et Amis de la Commune, un groupement qui existe depuis 1882 (la Société fraternelle des anciens combattants et des amis de la Commune) et le retour des bannis. [Cette association publie aussi [un bulletin trimestriel](#), souvent d'un réel intérêt historique]. Mais ce qui a été le plus marquant en 1971, ce furent d'une part le succès populaire de la chanson de Jean Ferrat sur *La Commune* et d'autre part la synthèse publiée au Seuil par Jacques Rougerie, *Paris libre 1871*. [Jean Ferrat](#) n'a jamais caché ses sympathies communistes mais il n'en reste pas moins que cette chanson - composée par Ferrat et écrite par Georges Coulonges à la gloire des Communards mais aussi hommage à Jean-Baptiste Clément - a permis une authentique redécouverte de ce drame national, bien au-delà des opinions partisans. Quant à Jacques Rougerie, il est devenu après la publication de *Paris libre* (réédité avec une nouvelle préface en 2004) l'un des [rares spécialistes français de la Commune](#). C'est aussi en 1971 que Bernard Noël a publié son *Dictionnaire de la Commune*, réédité en 1978 puis en 2001 mais jamais vraiment remplacé. N'oublions pas non plus le [Maitron](#), lequel propose d'ailleurs en ce début 2021 un très bel et monumental ouvrage coordonné par Michel Cordillot (*La Commune de Paris, 1871, les acteurs, les événements, les lieux* aux éditions de l'Atelier) ainsi qu'un [parcours interactif de la Commune](#) sur le site Internet de son monumental dictionnaire biographique du monde ouvrier.

Depuis une vingtaine d'années, on ne peut pas dire que la Commune ait beaucoup fait parler d'elle. On est entré selon E.Fournier dans le temps de l'apaisement mais aussi du déclin. Il est vrai que, depuis 150 ans, l'historiographie de la Commune est impressionnante - 5000 entrées dans la *Bibliographie critique de la Commune de Paris* de Robert le Quiliec, 2006 - mais elle est restée assez confidentielle et les nouvelles pistes de réflexion trop rares dans nos universités ou alors non publiées (voir la liste édifiante dans la bibliographie de R.Tombs). Bien sûr, il y eut quelques colloques remarquables, ainsi celui de Narbonne en mars 2011 ("Regards sur la Commune de 1871 en France. Nouvelles approches et perspectives"). Les synthèses les plus récentes - en dehors du livre de R.Tombs - marquent peut-être le temps d'un nouveau historiographique, ainsi Quentin Deluermoz, qui a publié en 2020, *Commune(s), 1870-71* (Seuil), un livre qui élargit les perspectives communardes, du local (les quartiers de Paris) au transnational. Oui, la Commune est bien un phénomène global, à la fois dans l'espace et dans le temps - on pense à l'influence des communes médiévales et aux ramifications internationales du mouvement communaliste.

Malgré tout, les manuels scolaires ont longtemps été le reflet d'un relatif désintérêt sinon d'une incompréhension de l'événement. Autant l'histoire de Vichy et de l'occupation allemande ont été sérieusement révisées à la lecture de Paxton, Marrus, Azéma, Rousso, Baruch (etc.), ainsi que celle de la colonisation (Pascal Blanchard et bien d'autres) autant celle de "l'année terrible" (1870-71) n'a pas connu de grand bouleversement. "*Le 18 mars 1871, Paris, qui a voté socialiste et anarchiste, se dresse contre l'Assemblée. Des élections municipales désignent le Conseil général de la Commune qui prétend (sic) instaurer une République sociale. Retirés à Versailles, le gouvernement et l'Assemblée envoient une armée, commandée par Mac-Mahon, écraser les communards (21 au 28 mai)*", telles sont les cinq lignes qui "résument" la Commune dans un manuel Hatier de 1ère en 2007... Certes, il ne faut pas généraliser. Les manuels les plus récents (le Nathan 1ère 2019 par exemple) sont plus attentifs aux problématiques que soulève la Commune (ainsi les formes de la démocratie), mais il reste un véritable travail pédagogique à accomplir à destination des jeunes générations. Il y eut certes quelques expositions et des films pour maintenir le souvenir communard. Il se

tint en 2001 à l'Assemblée Nationale, sous la responsabilité de son président Raymond Forni ([un PS un peu atypique, originaire de Belfort](#)) une présentation hétéroclite qui mêlait archives et [peinture contemporaine \(Monory, Pignon-Ernest, Fougeron entre autres\)](#) : *"On débattrait toujours de la Commune écrit alors Forni ; les uns pour y voir la déraison et le crime ; les autres pour y reconnaître la liberté et la résistance à l'ennemi ; mais aucun pour soutenir que ce fut un événement mineur. Rarement période si brève (une soixantaine de jours) donna lieu à tant de polémiques, encore vives aujourd'hui"*.

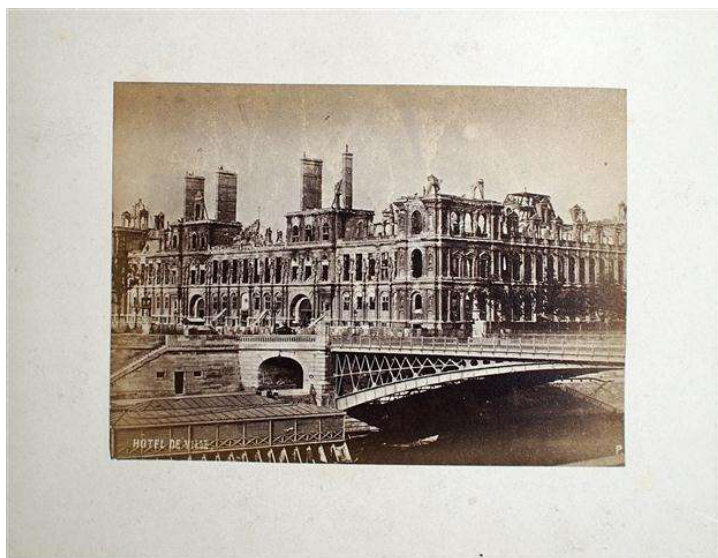
Dix ans plus tard, plusieurs expositions furent organisées par la Ville de Paris, sous la direction de l'historien Jean-Louis Robert - à l'Hôtel de Ville puis au Réfectoire des Cordeliers - en mars/juin 2011, à l'occasion du 140ème anniversaire. Il n'y eut malheureusement aucune publication d'un vrai catalogue (alors que le moindre artiste y a droit lorsqu'il expose au Palais de Tokyo !). Ces rétrospectives montraient notamment comment la Commune a été instrumentalisée dès son écrasement par les Versaillais, notamment à l'aide de l'image (photographies truquées, images des ruines à destination des "touristes" venus de l'Europe entière constater les dégâts occasionnés aux bâtiments parisiens). Le livre de [Bertrand Tillier, *La Commune de Paris, révolution sans image ? - Politique et représentations dans la France républicaine, 1871-1914*, Champ Vallon, 2004](#), constitue sur ce plan une stimulante approche d'histoire de l'art et des représentations culturelles (le rapport complexe de la Commune aux images - photographie, peinture, sculpture - celle-ci étant littéralement "rejetée de l'art"). A cette exposition, il faudrait aussi adjoindre quelques belles réussites littéraires et artistiques à propos de la Commune : *Le cri du peuple* de Jean Vautrin illustré par Tardi (2004, réédité récemment), le roman graphique *Les damnés de la Commune* de Raphael Meyssan (2017), le film-fleuve (près de 6 heures) très didactique mais hors norme de Peter Watkins, *La Commune (Paris, 1871)* en 2000. Mais oui ! Encore un Britannique iconoclaste, qui a su s'affranchir des mythologies révolutionnaires pour proposer un discours *actuel* sur la Commune ! Un réalisateur français aurait-il pu avoir cette audace, très éloignée des reconstitutions dites "historiques" ? (sur la filmographie complète de Watkins et de la Commune, [voir cette page](#), l'un des autres films importants est celui de Ken McCullen en 1990, *1871*, avec Maria de Medeiros si mes souvenirs sont bons).



Aujourd'hui, les historiens libéraux qui veulent réconcilier Marx et Tocqueville (ainsi Pierre Rosanvallon autour d'idées vaguement autogestionnaires) tendent à considérer que l'idée démocratique moderne est justement faite d'imperfection, de consensus et d'équilibre relatif, ce que la IIIème République va construire – contre l'utopie communarde - de 1871 à la fin du siècle. Mais ne peut-on pas voir autrement le problème et considérer que la démocratie vient

du bas et non du sommet et que c'est là tout le problème. A l'heure des gouvernances mondialisées, il y a peut-être la place pour des formes de pouvoirs plus proches des réalités locales. Démocratie directe, démocratie communale, rien de fondamentalement nouveau, bien sûr : il y eut la "démocratie populaire" (A.Soboul) de l'an II, les délégations parisiennes auprès du gouvernement provisoire de février 1848, autant de moments éphémères. La IIIème République, pas plus que les républiques suivantes, n'ont su et pu, n'ont voulu sortir du moule centralisateur napoléonien. L'histoire de Paris depuis 1870 confirme bien cette analyse : plus de maires élus (les derniers furent Etienne Arago et Jules Ferry), retour du pouvoir politique et des assemblées à Paris en 1879, virage à droite de Paris à l'époque du boulangisme puis au tournant du siècle (vers 1900-1902). Il faut attendre 1977 pour que Paris se dote d'un maire élu (Jacques Chirac) et 1982 pour que soient créés de véritables mairies d'arrondissements...L'élection d'un socialiste à Paris en 2002 fut en son temps un événement politique, car c'était un retour à gauche de la capitale, confirmé d'ailleurs en 2014 par l'élection d'Anne Hidalgo, qui succédait à Bertrand Delanoë. En 2016, le mouvement "Nuit debout" a multiplié les références à 1871, rebaptisant la Place de la République place de la Commune et offrant à Marianne le drapeau rouge des fédérés. Il faut dire que la Commission du travail de la Commune, sous l'influence de Léo Fränkel (ouvrier-bijoutier d'origine hongroise), a commencé à légiférer sur le travail : salaire minimum imposé aux fournisseurs de la Commune, durée du travail à 10 heures dans les ateliers d'armes, suppression des amendes et retenues sur salaires, interdiction du travail de nuit des boulangers... En 2019, quelques "gilets jaunes" (pas tous...) ont cru bon de ranimer quelques vieux slogans communards (la *Revue des deux mondes* en avait fait [son éditorial en mars 2019](#)).

Enfin, voici quelques semaines (en février 2021), lors du Conseil de Paris, le clivage droite/gauche s'est ravivé lors d'une discussion sur les subventions aux "Amis de la Commune". Tel un défenseur de la mémoire de Monsieur Thiers, le LR Rudolph Garnier a rappelé la violence des "incendies de la Commune" et a contrario il a évoqué la grande souscription nationale qui a permis la construction de la basilique du Sacré-Coeur (classée monument historique...seulement en octobre 2020!), accusant la maire de Paris d'instrumentaliser le souvenir de la Commune - et les manifestations qui s'y rattacheront en 2021 - au profit de son projet présidentiel d'union des gauches. Un classique de la politique "à l'ancienne" et une division municipale qui fait un peu peine à voir.



Les ruines de l'Hôtel de ville incendié. Photographie d'époque. coll.part.

Pourtant, les mémoires de la Commune finissent par quitter, non sans bizarrerie d'ailleurs, le domaine exclusif des gauches et le lieu symbolique du mur des Fédérés au Père-Lachaise (cf. Madeleine Rebérioux dans *Les Lieux de mémoire*, t.1, Paris, Gallimard, coll. "Quarto", 1997, p. 535-558) pour devenir une "mémoire communale" partagée et...parisienne - rappelons qu'il y eut d'autres Communes en France (Lyon, Marseille, Narbonne, Limoges, Le Creusot) et même à Alger. Le 19 avril 2000 fut ainsi inaugurée par Jean Tibéri - un maire qui n'avait pas vraiment le profil communard ! - une (petite) place de la Commune-de-Paris, dans le XIII^e arrondissement, au coin de la rue de l'Espérance et non loin du siège de l'Association des Amies et Amis de la Commune. Une association devenue vingt ans plus tard la bête noire d'une droite parisienne qui ferait presque regretter Jean Tibéri.



Le 4 juin 2003, invoquant la mémoire de Georges Clemenceau, qui avait été maire de Montmartre jusqu'au 26 mars 1871, et rappelant sa définition de la Révolution comme un bloc (la Révolution française, pas la Commune), le président du Sénat Christian Poncelet, un gaulliste dit de gauche, posait dans les jardins du Luxembourg, une plaque à la mémoire des insurgés de la Commune et déclarait :

« Aujourd'hui, [...] le Sénat, la Nation assemblée, réintègrent symboliquement dans le corps, dans le bloc de l'histoire nationale et de notre conscience républicaine les insurgés de la Commune, victimes de dénis multiples et nombreux dans leurs sanglants sacrifices. [...] (Ils) ont toute leur place dans le bloc de notre histoire nationale.[...] Par ce geste symbolique, le Sénat leur rend aujourd'hui justice. ». Et le 29 novembre 2016, l'Assemblée nationale adoptait une résolution (ou "petite loi"), reprenant les attendus de celles de 1879 et 1880 qui amnistiaient les Communards et ajoutant ces quatre articles :

Considérant que les lois d'amnistie partielle de 1879 et d'amnistie totale de 1880 n'ont pas permis de réhabiliter l'ensemble des victimes de la répression de la Commune de Paris de 1871 ;

1. Estime qu'il est temps de prendre en compte les travaux historiques ayant établi les faits dans la répression de la Commune de Paris de 1871 ;
2. Juge nécessaire que soient mieux connues et diffusées les valeurs républicaines portées par les acteurs de la Commune de Paris de 1871 ;

3. Souhaite que la République rende honneur et dignité à ces femmes et ces hommes qui ont combattu pour la liberté au prix d'exécutions sommaires et de condamnations iniques ;

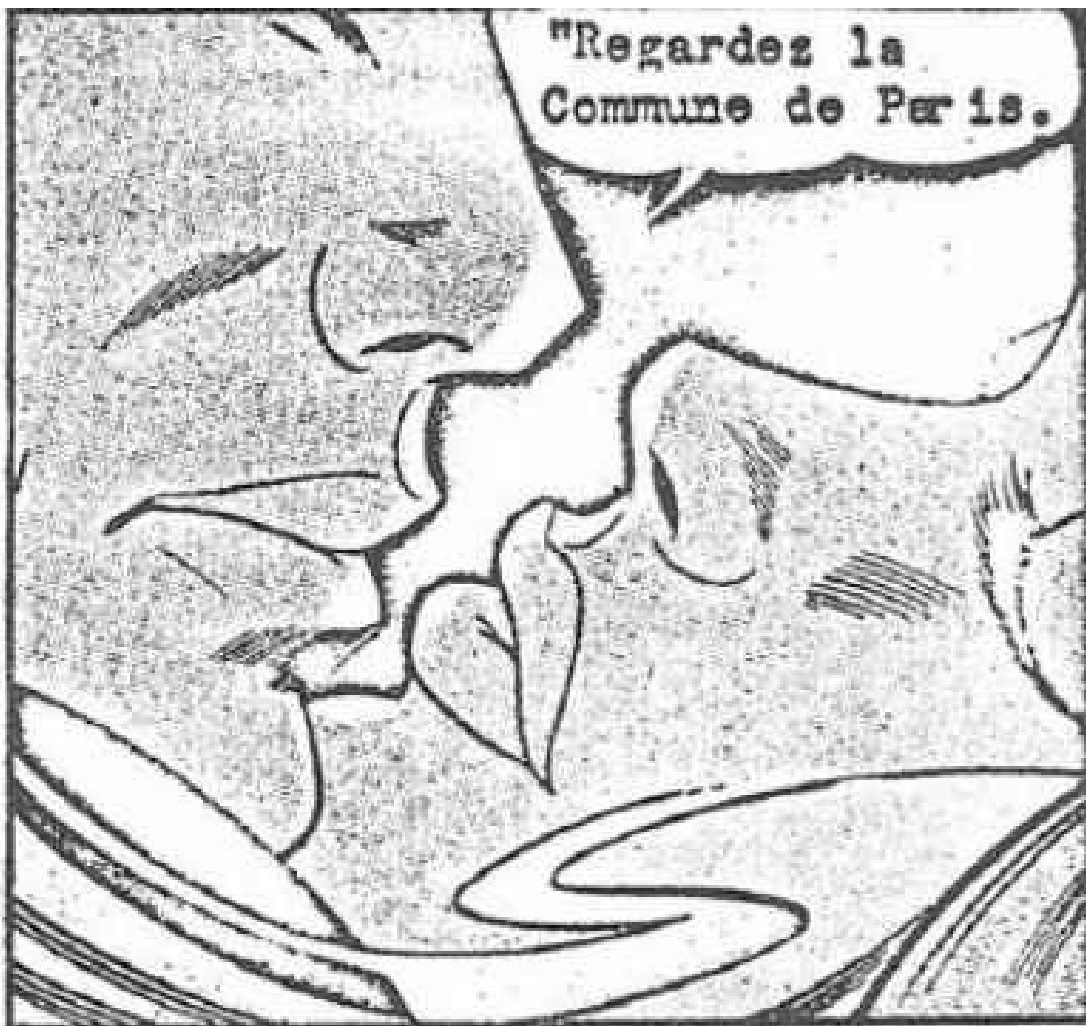
4. Proclame la réhabilitation des victimes de la répression de la Commune de Paris de 1871.

Il y aurait donc une nouvelle lecture républicaine (et modérée) de la Commune, incluse désormais dans le "bloc" révolutionnaire français (1789-1795, 1830,1848, 1871...bientôt 1968?). Adolphe Thiers va-t-il sortir de sa tombe...du Père Lachaise pour rejoindre, non loin de sa sépulture, les 147 fédérés ? Jules Vallès va t-il rentrer au Panthéon en compagnie de la "pétroleuse" Louise Michel (mais 489 voies et 190 établissements scolaires portent son nom, elle n'est pas devenue une pestiférée) ? Comme le rappelle opportunément Ludivine Bantigny dans *La Commune au présent* (2021), *"la distance dans le temps ou l'espace émousse le tranchant des engagements et l'acuité même de l'histoire : comme si on n'y voyait plus bien, comme si tout était lisse et policé (...) quand c'est loin, les révolutions, c'est très bien"*. Et c'est même devenu vendeur. La Commune de Paris eut ainsi entre 2009 et 2020 [sa boutique "branchée"](#) (et chic) de chemises, vestes et T-shirts, mais la boutique a - en cette année du 150ème anniversaire - "tiré son irrévérence".



Mais peut-être le dernier mot (?) revient-il aux situationnistes de Guy Debord : «Tout le monde a su faire de justes critiques des incohérences de la Commune. [...] il est temps de considérer la Commune non seulement comme un primitivisme révolutionnaire dépassé dont on surmonte toutes les erreurs, mais comme une expérience positive dont on n'a pas encore retrouvé et accompli toutes les vérités » (*Internationale situationniste*, septembre 1969).

©Bertrand Lemonnier, version revue et corrigée, 15 février- 15 mars 2021



Détournement situationniste d'un tableau Pop art de Roy Lichtenstein